

Coûts de formation et rythme d'apprentissage

Rythme d'apprentissage

Les formations proposées sont sur un rythme de 3 semaines / 3 semaines. Nous avons privilégié un rythme long pour :

- éviter les décrochages : un rythme sur 3 jours / 2 jours est très fatigant pour les apprentis et certains abandonnent plus vite.
- permettre aux élèves de mener des projets sur un temps continu et plus intense.

Coût de la formation

Si vous êtes apprenti (élève)

Les coûts de formation sont pris en charge par la taxe d'apprentissage et par le conseil régional.
La formation est donc gratuite pour vous !

De plus, en tant qu'apprenti, vous êtes salarié d'une entreprise, vous est donc rémunéré par celle-ci pour étudier et pour le travail que vous fournissez en tant que salarié (voir la page "[L'apprentissage](#)").

Si vous êtes une entreprise

Il n'y a pas de convention financière entre Vaucanson et l'entreprise, les coûts de formation sont donc directement supportés par la taxe d'apprentissage et par la subvention d'équilibre de la Région.

En moyenne, les coûts de formation annuels pour un apprenti s'élèvent à 7000€. Nous espérons que l'entreprise puisse verser un montant de 5000€ en taxe d'apprentissage (quota, et hors quota si vous êtes une entreprise partenaire du Cnam).